

Comprendre les communs

à partir de notre projet grainothèque



Collège Louis Braille Esbly



Notre grainothèque



Cette année, les élèves du jardin pédagogique ainsi que les élèves de l'atelier dessin avec Mme Bennetot (professeure de SVT) et Mme Tur (professeure-documentaliste) ont commencé à mettre en place une grainothèque.

Notre grainothèque se situe au CDI.

Nous avons avancé pas à pas dans ce projet, qui nous a permis de comprendre la démarche des communs.

Voyons comment...

La communication

Dès le mois de septembre, nous avons réfléchi à ce qu'est une grainothèque et à quoi cela pouvait servir.

Nous avons ensuite imaginé des affiches. Puis réaliser un petit film publicitaire pour communiquer sur notre projet auprès de la communauté éducative du collège mais aussi des écoles primaires de notre secteur.

Partage

gratuité



biodiversité

Graines



crédits photo CDI collège Louis Braille

notre padlet

https://padlet.com/louis_braille_cdi/GrainOtheque_2018



Le débat sur la permaculture

En mars, deux intervenants d'Uniscité, ont animé un ciné-débat sur le chapitre "l'agriculture" du film Demain de Cyril Dion et de Mélanie Laurent.

Nous avons pu réfléchir et comparer les effets d'une agriculture intensive et ceux d'une agriculture raisonnée.



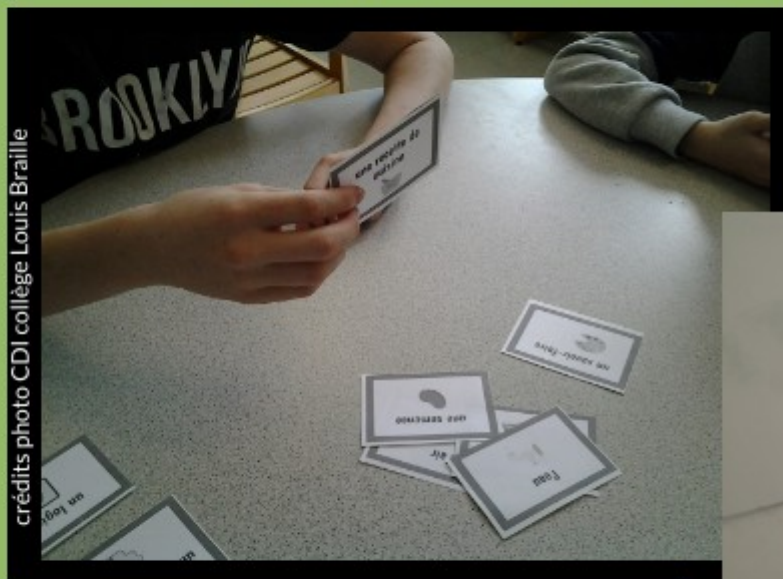
Notre séance sur les communs

En avril, nous avons participé à une séance qui avait pour objectifs :



Séance sur les communs : étape 1

Classer les cartes "ressources" en fonction de leur source :

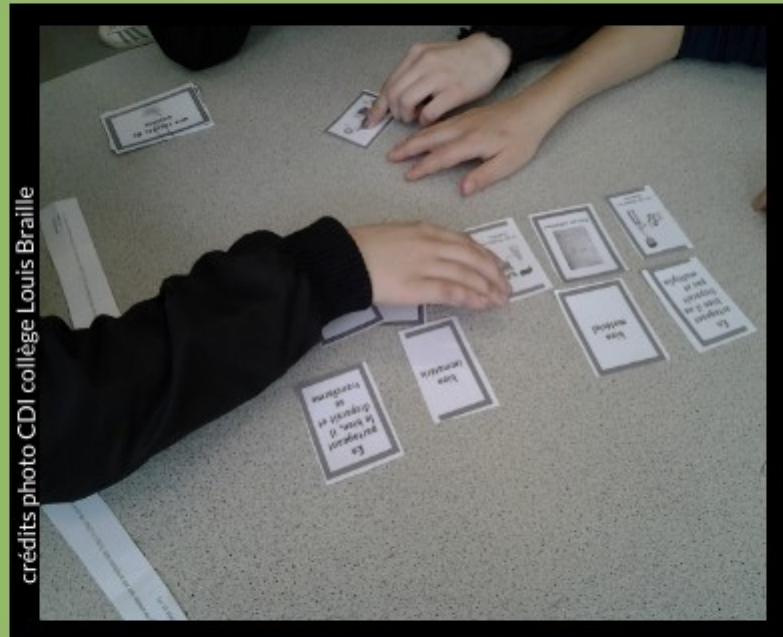


Observation : Pour qu'un commun existe, il faut une ressource.

Cette ressource peut venir de la Nature ou de l'Homme

Séance sur les communs : étape 2

Remettre de l'ordre dans 2 exemples de circuits de partage :
la grainothèque et wikipédia



crédits photo CDI collège Louis Braille



Observation : Pour qu'un commun existe, il faut un circuit de partage. Ce circuit s'organise autour d'un collectif d'utilisateurs qui protège les ressources.

Séance sur les communs : étape 3

Lire les cartes "gouvernance" puis choisir ensemble des règles de gestion de la grainothèque en argumentant.



crédits photo CDI collège Louis Braille

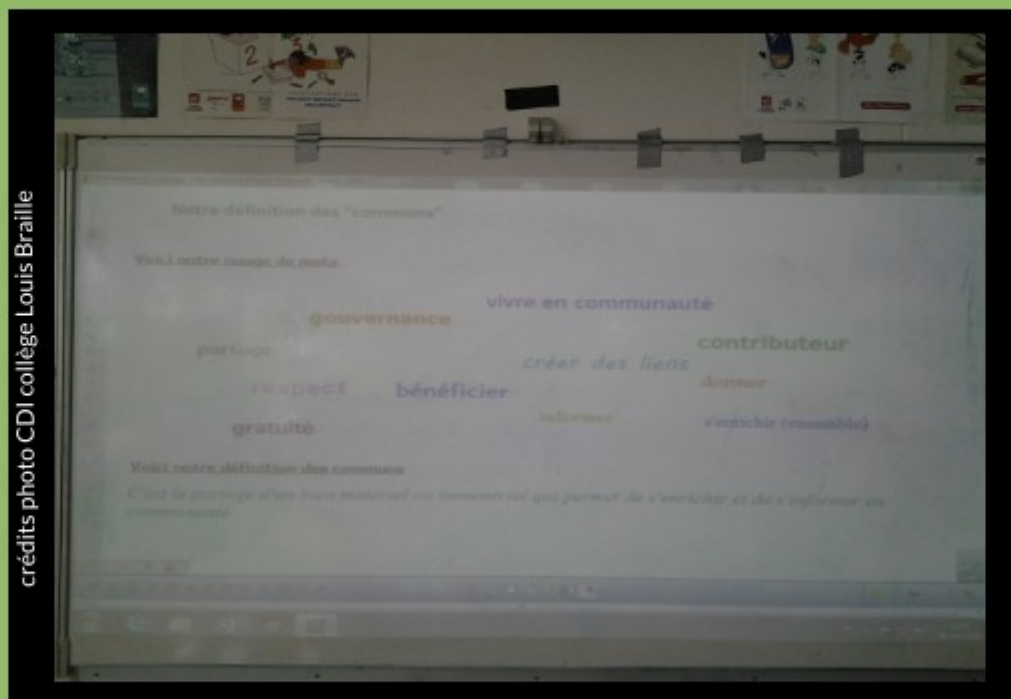
Observation : Pour qu'un commun existe, il faut des règles d'accès, de production et de protection des ressources.

C'est ce qu'on appelle : la gouvernance.



Séance sur les communs : étape 4

Proposer ensemble une définition des communs



Notre définition des communs : C'est le partage d'un bien matériel ou immatériel qui permet de s'enrichir , de s'informer en communauté

L'animation de notre expo

nous avons installé notre exposition au CDI, nous attendons la venue des CM2 pour leur présenter la grainothèque et les guider dans notre exposition.

